



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

**Agence Parcs Canada**  
**Réception des soumissions**  
**111, rue Water Est**  
**Cornwall ON K6H 6S3**

**QUESTIONS ET RÉPONSES**

**no 1**

**Tender To: Parks Canada Agency**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
 Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada  
**Service national de passation des marchés**  
**111, rue Water Est**  
**Cornwall ON K6H 6S3**

<b>Title-Sujet</b> <b>Remplacement des fenêtres de la Grande Maison – LHN des Forges du St-Maurice</b>		<b>Date</b> <b>3 juillet 2015</b>				
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> <b>5P300-15-5156</b>	<b>Client Ref. No. – No. de réf du client.</b>					
<b>GETS Reference No. – No de reference de SEAG</b> <b>5P300-15-5156</b>						
<b>Solicitation Closes</b> <b>L'invitation prend fin –</b>  <b>at – à 14 h</b> <b>on – le 8 juillet 2015</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire -</b>  <b>Heure avancée de l'Est</b>					
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/></b>						
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b>  <b>Céline Morin (celine.morin@pc.gc.ca)</b>						
<b>Telephone No. - No de téléphone</b>  <b>613-938-5940</b>	<b>Fax No. – No de FAX:</b>					
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b> <b>Voir dans la présente</b>						
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur :</b>   <b>Telephone No. - No de téléphone: _____</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur: _____</b> <b>Email – Courriel : _____</b>						
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>  <table style="width:100%; border:none;"> <tr> <td style="width:50%; border-top:1px solid black; text-align:center;">Name / Nom</td> <td style="width:50%; border-top:1px solid black; text-align:center;">Title / Titre</td> </tr> <tr> <td style="border-top:1px solid black; text-align:center;">Signature</td> <td style="border-top:1px solid black; text-align:center;">Date</td> </tr> </table>			Name / Nom	Title / Titre	Signature	Date
Name / Nom	Title / Titre					
Signature	Date					

# QUESTIONS ET RÉPONSES NO 1

## **LA PRÉSENTE SERT À PARTAGER LES RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES PAR LES SOUMISSIONNAIRES ÉVENTUELS :**

1. Durant la visite de chantier, nous avons observé quelques déflecteurs en plexi-glass fixé aux murs adjacents, situés devant certaines fenêtres devant être remplacées, comme ils ne sont pas stipulé au contrat, devons-nous les inclure dans notre prix ou le client s'occupera de donner les accès à l'Entrepreneur Général ?

**R. Voir l'Addenda no 1**

2. Durant la visite de chantier, nous avons observé des toiles et voilages au 2<sup>ième</sup> étage (grenier) pour créer un ambiance, comme nous devons avoir accès aux 6 lucarnes pour leur remplacement, devons-nous inclure l'enlèvement et la réinstallation dans notre prix ou le client s'occupera de les enlever préalablement afin de donner les accès aux lucarnes à l'Entrepreneur Général ?

**R Voir l' Addenda no 1**

3. Durant la visite de chantier, nous avons observé qu'une unité de ventilation était localisée directement devant une fenêtre, compte tenu que cette situation ne permettra pas l'accès à la fenêtre pour l'enlèvement ou la repose, veuillez confirmer que le Client s'occupera de l'enlèvement temporaire de cette unité et de la réinstallation ?

**R. Tel que discuté lors de la visite, les interventions devront et sont prévues par l'extérieur.**

4. Durant la visite de chantier, nous avons observé qu'une sonde de climatisation passait par une fenêtre pour aller à l'extérieur, devons-nous inclure dans notre prix la désinstallation et réinstallation par un sous-traitant mécanique ou le client s'occupera de l'enlever préalablement afin de donner l'accès à la fenêtre en question ?

**R. Tel que discuté lors de la visite, PC se chargera effectuer la relocalisation avec son entreprise de service en ventilation.**

5. Comme les plans montrent la tête et le seuil des fenêtres, mais ne montrent aucune coupe pour les jambages des fenêtres ? pouvons-nous recevoir ces détails importants car suite aux observations durant la visite de chantier et aux discussions avec le représentant de l'architecte sur place, il appert que la partie extérieure des murs en crépi chevauche et recouvre sur quelques pouces le cadrage des fenêtres. Le rebord extérieur ne semblait pas aligné avec l'intérieur. Si tel est le cas, nous ne serons pas en mesure d'enlever les fenêtres par

l'extérieur sans démolir une partie des murs extérieurs de crépi ? et aussi par le fait que certaines fenêtres ne peuvent pas être enlevées et posées par l'intérieur à cause de certains obstacles intérieurs nuisant à l'espace et l'accès requise pour la manipulation et l'installation. Merci de confirmer cette information cruciale quant au détail de chaque type de jambage existants des fenêtres. Est-ce que le cadrage de l'intérieur est aligné avec celui de l'extérieur ? Les fenêtres étaient barrées durant la visite, nous n'avons pas pu les ouvrir pour valider cette information.

R.

Se référer au détail 01 / A3 (Coupe) et la note qui indique de ragréer l'enduit si endommagé.

Le détail de jambage est le 02 / A3

Pour ce qui est de l'alignement du crépis VS le gypse, la tête de la coupe de fenêtre 01 / A3 illustre ce qui a été observé sur place.

Cependant cela peut varier d'une fenêtre à l'autre et ressembler plus au détail de jambage pour d'autres fenêtres.

Pour les fenêtres sur le toit, il ne devrait pas avoir de problème pour insérer les fenêtres par l'extérieur

(en enlevant les planches au pourtour tel que décrits aux détails 07 et 08 de A3),

Les autres fenêtres devraient être installées par l'intérieur pour éviter d'endommager le crépis.

Il peut avoir des exceptions sur les fenêtres aux pignons (ou escalier) ou alors il faudra faire l'installation par l'extérieur et ragréer le crépis endommagé.

5. Advenant que le crépi extérieur soit coupé pour donner les espaces requises pour l'installation, aurons-nous à re-peindre les murs extérieurs pour que la couleur des murs existants extérieurs soient identiques au nouvelle couleur rafraîchi du nouveau crépi mis en place au pourtour des fenêtres pour fin de correction ?

**R. Voir la réponse précédente**

6. Il est demandé dans les plans d'utiliser du "Bitume" sous les solins comme moyen d'étanchéité et scellement. Selon certaines autres expériences vécus, le bitume peut à certaines occasions laisser des traces légèrement noircies en aval des solins. Pouvez-vous recommander un autre produit pour fin de soumission ?

R. Appliquer un scellant approprié au lieu du bitume

7. Advenant que certains structures de bois soient pourries ou non adéquate, et non visible durant la visite de chantier, aurez-vous un inspecteur sur place pour faire les points d'arrêt et déterminer qu'est-ce qui sera à remplacer en supplément ?

**R. C'est la responsabilité de l'entrepreneur de veiller à informer le Représentant de Parcs Canada de toutes déficiences non-prévu aux plans et devis. Les correctifs seront appliqués au contrat au moment opportun.**

8. Serait-il possible d'obtenir les dates d'ouvertures de la bâtisse pour le public et dates de fermeture, afin de connaître les meilleures périodes de construction, avec le moins d'impact possible pour la clientèle ?

**R. Tel que discuté lors de la visite, les travaux auront lieux lorsque le site sera fermé soit après la fête du Travail plus précisément au mois de novembre (Addenda).**

9. Pourriez-vous confirmer officiellement que la bâtisse n'est pas de nature "PATRIMONIALE" ?

**R. Oui, elle n'est pas patrimoniale**

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES DEMEURENT LES MÊMES.